

LA SECURITE ET L'HYGIENE DANS LES CABINETS

Au cours de la soirée organisée par le CDOMK 69 en partenariat avec la Banque Populaire Loire et Lyonnais, le Docteur HAOND nous a rappelé les règles d'hygiène nécessaires à respecter dans nos cabinets, puis les deux intervenants de la police et de la gendarmerie nous ont expliqué les précautions à prendre pour travailler le plus en sécurité possible dans nos cabinets ou à domicile, l'intérêt de remplir une fiche de signalement en cas d'agression verbale ou physique et l'utilité de s'inscrire au protocole « PEGASE » pour faciliter le repérage des cabinets en cas d'intervention. Vous pouvez consulter tous ces documents sur notre site départemental : www.rhone.ordremk.fr